

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE LK CONSULTING

1 – GÉNÉRALITÉS

Les présentes conditions (les « Conditions Générales ») définissent les modalités et conditions générales qui s'appliquent à toutes les ventes de LK CONSULTING, que celles-ci consistent en l'exécution de prestations de service de toute nature pour le Client (ci-après "Services") et en fourniture de formations. Les Conditions Générales s'appliquent aux offres commerciales que LK CONSULTING sera susceptible d'émettre, sauf disposition contraire contenues dans lesdites offres. * Sauf convention particulière constatée par écrit, l'envoi d'une commande par le Client implique son adhésion aux présentes Conditions Générales, toutes clauses dérogatoires ou complémentaires à ces Conditions Générales devront, pour être valables, être acceptées par écrit par LK CONSULTING (l'ensemble, ainsi accepté par les Parties, formant le "Contrat"). Les présentes Conditions Générales prévalent sur tout document du Client et notamment ses conditions générales d'achats. Le Client reconnaît être parfaitement informé du fait que son accord concernant le contenu des présentes Conditions Générales et/ou du Contrat ne nécessite pas la signature manuscrite de ce document. Les renseignements portés sur l'offre, les notices et barèmes ne sont qu'indicatifs, LK CONSULTING se réserve la faculté de les modifier à tout moment et sans préavis en raison de l'évolution de la technique ou des conditions économiques. LK CONSULTING se réserve le droit de sous-traiter tout ou partie des engagements pris auprès du Client.

2 - VALIDITÉ DE LA VENTE

La vente est parfaite et irrévocable dès l'acceptation écrite par LK CONSULTING de la commande signée par un représentant du Client. Il est convenu que les engagements de LK CONSULTING sont strictement limités à la fourniture des formations et Services prévus dans ses offres ou dans le Contrat. Pour la fourniture de formations ou Services non compris initialement dans l'offre ou le Contrat, les prix et les délais feront l'objet d'un accord écrit séparé entre LK CONSULTING et le Client.

3 – RECETTE/ACCEPTATION

En cas de procédures d'acceptation donnant droit à émission de la facture et au paiement par le Client (par la signature d'un certificat d'acceptation), il est convenu que lesdites procédures devront avoir lieu sous quinze (15) jours calendaires suivant la date de notification de fin d'exécution des prestations par LK CONSULTING, avec ou sans la présence du Client (la signature seule du certificat par LK CONSULTING vaudra alors ce que de droit). Sans réception de réserves émises par le Client dans ce délai, les prestations seront considérées comme acceptées.

4 - PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

4.1. Les prix s'entendent avec taxe applicable ou non et, sauf dispositions contraires, les factures LK CONSULTING sont payables :

- Pour les formations en ligne, dès validation de la commande en ligne.
- Pour les prestations de services, 70% du montant à la commande et 30% à la livraison soit 5 jours à compter de la date d'émission de la facture selon le mode de paiement renseigné dans l'offre et/ou la facture adressée par LK CONSULTING.

4.2. En cas de non-paiement de tout ou partie du prix par le Client à l'échéance convenue, LK CONSULTING se réserve le droit de suspendre les formations et les prestations en cours jusqu'au paiement par le Client ; l'ensemble des créances de LK CONSULTING sur le Client deviendra alors immédiatement exigible à compter d'une mise en demeure de payer par lettre recommandée avec accusé de réception adressée par LK CONSULTING au Client, le cas échéant. À défaut de paiement par le Client dans un délai de quinze (15) jours à compter de ladite de réception de la mise en demeure de payer demeurée infructueuse, LK CONSULTING pourra reprendre immédiatement possession des Produits en quelque lieu qu'ils se trouvent, nonobstant versement de dommages et intérêts, et/ou LK CONSULTING pourra, à sa discrétion, résilier tout ou partie du Contrat. En tout état de cause, LK CONSULTING conservera les acomptes déjà versés même en cas de procédure collective.

4.3. Tout retard de paiement donnera lieu au paiement par le Client d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante (40) euros. Si les frais de recouvrement exposés par LK CONSULTING sont supérieurs à ce montant, LK CONSULTING pourra demander une indemnisation complémentaire, le cas échéant.

5 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

5.1. L'achat des formations et Services ne confère en aucune façon au Client un droit d'exploitation des droits de propriété intellectuelle qui y sont attachés et ceux-ci restent la propriété exclusive de LK CONSULTING.

5.2. Si le Client connaît un différend en matière de propriété intellectuelle concernant les formations et Services délivrés à LK CONSULTING, il devra en avvertir LK CONSULTING sans délai et permettre à LK CONSULTING, selon décision de LK CONSULTING, de prendre le contrôle de la défense dans cette action. Sous réserve de ce qui précède, au cas où un tribunal viendrait à juger de façon définitive que le Produit en cause contrefait un droit de propriété intellectuelle appartenant à un tiers, LK CONSULTING aura le choix, à sa discrétion, entre l'une des solutions suivantes : (i) Obtenir à ses frais, le droit pour le Client de continuer à utiliser la formation ou prestation de service ; (ii) Substituer à la formation ou prestation incriminée une formations ou prestation équivalente ; (iii) Modifier la formation ou prestation incriminée pour qu'elle ne soit plus en infraction ; (iv) Résilier le Contrat et reprendre au Client le Produit en cause à un prix égal à celui auquel il l'a acheté, diminué d'un montant déterminé par LK CONSULTING pour tenir compte de sa dépréciation.

6 - PROPRIÉTÉ DES DOCUMENTS

Tous les plans, dessins, schémas et en général tous documents relatifs à la conception, à la procédure ou à la formation, ainsi que tous renseignements d'ordre technique ou commercial fournis à l'occasion de l'offre ou de la commande éventuelle demeurent propriété de LK CONSULTING et ne pourront être reproduits ou communiqués aux tiers sans l'accord préalable écrit de LK CONSULTING.

7- MODIFICATION DES PRESTATIONS/FORMATIONS

LK CONSULTING peut à tout moment et sans préavis apporter à la formation et à la prestation de service toute modification liée à l'évolution technique ou économique dès lors que cela ne modifie pas le prix et n'affecte pas la qualité de cette formation ou de cette prestation.

8 - RESPONSABILITÉ

8.1. En cas de faute imputable à LK CONSULTING, le client qui rapporterait la preuve d'un préjudice direct effectivement subi, sera en droit d'obtenir de LK CONSULTING la réparation dudit préjudice, le montant de cette réparation ne pouvant, en tout état de cause, excéder 50% du montant de la commande.

8.2. LK CONSULTING ne pourra en aucun cas être tenue responsable des dommages qui auraient une origine étrangère à LK CONSULTING ainsi que des dommages indirects et, notamment, des préjudices à caractère commercial ou financier.

9 -MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

Selon l'article L.612-1 du Code de la consommation, il est rappelé que « tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel. A cet effet, le professionnel garantit au consommateur le recours effectif à un dispositif de médiation de la consommation ».

A ce titre LK CONSULTING propose à ses Clients Consommateurs, dans le cadre de litiges qui n'auraient pas trouvé résolution de Manière amiable, la médiation d'un médiateur de la consommation, dont les coordonnées sont les suivantes :

MÉDIATEUR DE LA CONSOMMATION AGRÉE - DEVIGNY MEDIATION
contact@devignymediation.fr
<https://www.devignymediation.fr/consommateurs.php>

Il est rappelé que la médiation n'est pas obligatoire mais uniquement proposée afin de résoudre les litiges en évitant un recours à la justice.

10 – SERVICE CLIENT

Le service clientèle du présent Site est accessible par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@leslieketa.com ou par courrier postal à l'adresse indiquée dans les mentions légales du site www.leslieketa.com.

11 - LOI APPLICABLE – ATTRIBUTION DE JURIDICTION

11.1. Les présentes conditions sont soumises au droit français.

11.2. Tout différend ne de la conclusion, de l'interprétation ou de l'exécution du présent contrat sera exclusivement soumis au tribunal de commerce de paris, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.